

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202504/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 21/03/2025 L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 17
Présents : 15
Votants : 16
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRÉSENTS : ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LBOUC Jacky, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane
Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF

Mme HUBERT, adjointe en charge du budget, présente le projet de budget pour 2025. L'équilibre par section s'établit comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 2 474 840,98 €
- Recettes : 2 474 840,98 €

Investissement :

- Dépenses : 1 057 172.24 €
- Recettes : 1 057 172.24 €

Après avoir entendu le détail des propositions, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de 2025, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

